

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Contrexéville
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT
Référence :	2026CTX09
Date de mise en ligne :	Le mercredi 26 août 2026 à 16:54:57
Date de clôture :	Le mercredi 16 septembre 2026 à 12:00:00
Titre :	Fourniture et pose de toilettes publiques modulaires - COUR D'HONNEUR-CONTREXÉVILLE
Descriptif :	Le présent règlement de consultation (RC) définit les modalités de passation du marché relatif à la fourniture et à la pose des toilettes publiques modulaires pour la commune de Contrexéville, d'une emprise au sol maximale de 20 m². Les prestations du présent marché entrent dans le cadre d'un marché à procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 1 Posée le 31/08/2026 à 10:30:20

Bonjour, Pouvez vous nous spécifier les attentes de l'architecte des bâtiments de France pour l'esthétique du bâtiment. Cordialement

Répondue le 31/08/2026 à 18:10:43

Bonjour,

Les attentes de l'Architecte des Bâtiment de France ne peuvent pas être connues à l'avance. Chaque demande déposée est examinée une fois le dossier constitué et transmis au service. Sans dépôt d'une demande comprenant un rendu esthétique concret, l'Architecte des Bâtiments de France ne peut rendre un avis.

Cependant, il est certain que les revêtements extérieurs proposés doivent se fondre dans l'environnement architectural environnant qui est principalement composé de bâtiments aux façades arborant des crépis de ton clairs (blanc, blanc cassé, beige, gris clair, sable, bois clair) et des toitures en tuiles rouge vieilli.

Une demande de pré-avis sera formulée durant la phase d'analyse des offres, préalablement au dépôt de la demande définitive, dans laquelle seront proposés plusieurs documents visuels aux rendus esthétiques différents retenus par nos soins parmi les offres proposées. L'avis émis par l'architecte des bâtiments de France par rapport à ces différents visuels constituera un des critères permettant d'attribuer le présent marché.

Espérant avoir répondu à votre question.

Cordialement